



- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé en séance du Conseil général du :

## "Titre" : Dynamisons notre Demècre à Montà !

### Texte de dépôt :

Notre « Demècre à Montà » en patois, autrement dit notre « mercredi à Monthey » résonne dans tous les esprits des Montheysannes et Montheysans comme étant notre jour de marché hebdomadaire. Historiquement, il est important de relever que cet événement est une institution dans notre ville puisqu'il se trouve être le seul marché en Suisse à exister depuis le Moyen-Âge sans interruption. Les Franchises accordées par le Comte Vert en 1352 attestent ainsi de l'existence de très longue date d'un marché hebdomadaire. Nous pouvons même parler de *monument historique vivant* du Chablais.

Qui d'entre-nous n'a pas pris du plaisir à déambuler sous les platanes, sur la place Centrale ou ses petites rues adjacentes un mercredi matin pour faire quelques emplettes, sans oublier de partager un verre amical à l'heure de l'apéro ? Nous pouvons également parler des nombreuses animations organisées durant les vacances d'été qui égalaient d'autant plus nos mercredis matins. Citons par exemple les concerts de Chœurs, les ateliers cuisine ou bricolage, les balades à dos de poneys ou d'ânes pour les enfants, etc.

Notre marché a été toutefois quelque peu chamboulé ces dernières années. Notre ville, respectivement notre région, ne cessant de s'agrandir, des enjeux de mobilité, notamment, interviennent et se heurtent parfois à des habitudes bien ancrées. Il a ainsi été décidé de ne plus fermer la place Centrale d'avril à octobre pour le marché du mercredi. Cette décision coïncide avec les nouvelles cadences des transports publics de MobiChablais s'élevant actuellement à environ 13 bus par heure, soit beaucoup plus qu'auparavant, ce qui complique sensiblement la mise hors service des haltes de la place Centrale une grosse demi-journée par semaine.

En cas de fermeture de la place Centrale, le trafic devrait alors être reporté sur la Petite Ceinture et l'Avenue de l'Europe, ce qui pourrait engendrer des surcharges à certains moments de la matinée du mercredi. A noter que les deux seules exceptions à cette règle correspondent à Carnaval et à la Foire du 31.

Cet état de fait ne satisfaisant pas les parties prenantes au marché, Monthey Tourisme, en concertation avec les Services IME et Sécurité de la Ville ainsi qu'Artcom et les marchands, a déjà réfléchi à d'autres solutions. La dernière en date correspondait à la fermeture partielle de la place Centrale. Une période test a été mise en pratique. Celle-ci s'est cependant avérée peu concluante, d'une part du fait de la charge financière importante à engager avec le déploiement d'agents Securitas aux deux extrémités de la place Centrale et d'autre part par l'incompréhension des automobilistes empruntant ce tracé.

Force est de constater que la non-fermeture de la place Centrale le mercredi engendre une baisse d'attractivité pour les commerçants et de convivialité pour les visiteurs ; le marché étant désormais éclaté en trois endroits, soit sous les platanes, sur le trottoir devant Monthey Tourisme ainsi que sur la Place Tübingen. Avec cette disposition, c'est un peu l'âme du marché qui s'effrite.

Dans le cadre de ce postulat, nous nous sommes également penchés plus en détail sur les travaux de réaménagement de la route RC 302 englobant la place Centrale de Monthey. Ce projet à l'échelle cantonale a été mis en place suite au déplacement annoncé des voies de l'AOMC. Il prévoit entre autres une amélioration de la qualité des zones piétonnes et des ambiances des centres-villes par la mise en place d'espaces publics dans lesquels la voiture ne sera plus prioritaire. Ceci est donc de bon augure pour notre marché du fait que la place Centrale sera à terme mieux adaptée à ce type d'événement. Le seul bémol réside dans l'horizon de réalisation de ce projet qui est prévu aux alentours de 2028.

Dans ce contexte, nous sommes d'avis que d'ici là, il y a lieu de repenser notre « Demècre à Montà » en tâchant d'optimiser les espaces disponibles avec pour but de retrouver une meilleure attractivité et convivialité. Nous sommes conscients que cette thématique est très émotionnelle et que des discussions ont déjà eu lieu auparavant. Toutefois, nous constatons que peu voire aucune solution probante n'a pu être trouvée à ce jour.

Par ce postulat, nous demandons donc au Conseil municipal de procéder à une étude approfondie de cette thématique. A cet effet, nous développons ci-dessous quelques pistes de réflexions ou propositions d'améliorations :

1. Selon le listage des exposants mis à disposition sur le site de Monthey Tourisme, le marché compte actuellement 23 stands alimentaires, 2 stands de vins/bières, 2 stands de textiles ainsi que 3 stands d'accessoires et autres. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, le marché de Monthey ne comporte pas de liste d'attente et pourrait encore accueillir d'autres commerçants pour étoffer son offre. Dans cette optique, il serait intéressant d'analyser la possibilité de mettre en place une campagne de prospection de nouveaux commerçants, idéalement de notre région. Ceci pourrait se faire de manière simple par téléphone ou en visitant des marchés voisins en proposant à certains commerçants de venir à Monthey par exemple. A noter que sur les 30 stands répertoriés, seuls 2 sont exploités par des commerçants montheyens. Il y aurait ici également une réflexion à avoir sur ce manque d'engouement. A titre de comparaison, 6 commerçants de Martigny ont des stands à notre marché.
2. Nous relevons que les informations ressortant du site internet de Monthey Tourisme ne sont pas toutes à jour, notamment au niveau des animations estivales qui présentent celles de l'année 2023. Il y aurait lieu d'assurer un suivi à ce niveau.
3. Le sujet le plus sensible et le plus important réside dans l'emplacement même du marché. Un des enjeux principaux serait la possibilité ou non de refermer la place Centrale pour le marché hebdomadaire. Si cette possibilité s'avérait envisageable, le marché pourrait alors reprendre ses quartiers sur la place qui correspond à un emplacement idéal.  
Dans le cas contraire, il y aurait lieu d'analyser le déplacement du marché à un autre endroit du centre-ville. Plusieurs options seraient alors envisageables. Nous pouvons notamment penser à l'utilisation du parking découvert localisé devant la chapelle du Pont jusqu'à la place sous les platanes. Une autre réflexion qui ferait du sens serait de disposer les stands entre la place Tübingen, les rues piétonnes adjacentes et la rue de l'Eglise jusqu'à la future Casa Nova. Une unité serait ainsi créée. Cette dernière variante permettrait également de profiter des synergies qui seront offertes avec l'Office de tourisme, la médiathèque, etc. Bien évidemment, ceci impliquerait l'abandon de l'emplacement des platanes qui est cher à beaucoup de Montheyennes et Montheyens.

4. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, peu voire pas de données quantitatives ou qualitatives n'existent sur le marché (par exemple : évolution du nombre de marchands par année, évolution du nombre d'emplacements loués, questionnaire de satisfaction des marchands et des clients/citoyens, etc.). Les dernières données ayant pu nous être fournies datent de 2016 et font état du nombre moyen de marchands par jour de marché. La mise en place et le suivi de certains indicateurs permettraient d'avoir une meilleure vision de l'activité du marché et d'être ainsi plus proactif dans sa gestion.
5. La modification ou l'élargissement des horaires du marché permettraient également d'améliorer son attractivité, notamment pour les stands d'alimentation et de boissons qui sont de loin les plus nombreux. En effet, les horaires actuels d'hiver de 8h à 12h de novembre à mars ne satisfont pas lesdits commerçants qui font le plus gros de leur chiffre d'affaires sur l'heure de midi. L'horaire estival d'avril à octobre s'étend quant à lui de 8h à 13h. Il pourrait être envisagé une uniformisation de l'horaire estival également en hiver ou de décaler l'horaire hivernal d'une heure, soit de 9h à 13h.

Nom prénom : Karine Bressan-Cescato, Chantal Coppex et Didier Martorana

Représentant le parti / groupe : Le Centre

Date : 15 février 2024

→ A transmettre, à l'issue de la séance, au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général

## Conseil général

Réponse au postulat de

Karine BRESSAN-CESCATO,  
Chantal COPPEX et  
Didier MARTORANA

représentant du  
formulée en séance du Conseil général le  
répondu en séance du Conseil général le

Parti Le Centre  
15 février 2024  
16 juin 2025

Titre :

Dynamisons notre Demècre à Montà !

Développement :

Par ce postulat, nous demandons donc au Conseil municipal de procéder à une étude approfondie de cette thématique. A cet effet, nous développons ci-dessous quelques pistes de réflexions ou propositions d'améliorations :

1. Selon le listage des exposants mis à disposition sur le site de Monthey Tourisme, le marché compte actuellement 23 stands alimentaires, 2 stands de vins/bières, 2 stands de textiles ainsi que 3 stands d'accessoires et autres. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, le marché de Monthey ne comporte pas de liste d'attente et pourrait encore accueillir d'autres commerçants pour étoffer son offre. Dans cette optique, il serait intéressant d'analyser la possibilité de mettre en place une campagne de prospection de nouveaux commerçants, idéalement de notre région. Ceci pourrait se faire de manière simple par téléphone ou en visitant des marchés voisins en proposant à certains commerçants de venir à Monthey par exemple. A noter que sur les 30 stands répertoriés, seuls 2 sont exploités par des commerçants montheyens. Il y aurait ici également une réflexion à avoir sur ce manque d'engouement. A titre de comparaison, 6 commerçants de Martigny ont des stands à notre marché.
2. Nous relevons que les informations ressortant du site internet de Monthey Tourisme ne sont pas toutes à jour, notamment au niveau des animations estivales qui présentent celles de l'année 2023. Il y aurait lieu d'assurer un suivi à ce niveau. 3. Le sujet le plus sensible et le plus important réside dans l'emplacement même du marché. Un des enjeux principaux serait la possibilité ou non de refermer la place Centrale pour le marché hebdomadaire. Si cette possibilité s'avérait envisageable, le marché pourrait alors reprendre ses quartiers sur la place qui correspond à un emplacement idéal.

Dans le cas contraire, il y aurait lieu d'analyser le déplacement du marché à un autre endroit du centre-ville. Plusieurs options seraient alors envisageables. Nous pouvons notamment penser à l'utilisation du parking découvert localisé devant la chapelle du Pont jusqu'à la place sous les platanes. Une autre réflexion qui ferait du sens serait de disposer les stands entre la place Tübingen, les rues piétonnes adjacentes et la rue de l'Eglise jusqu'à la future Casa Nova. Une unité serait ainsi créée. Cette dernière variante permettrait également de profiter des synergies qui seront offertes avec l'Office de tourisme, la médiathèque, etc. Bien évidemment, ceci impliquerait l'abandon de l'emplacement des platanes qui est cher à beaucoup de Montheysannes et Montheysans.

3. Selon les informations ayant pu être obtenues dans le cadre de nos recherches, peu voire pas de données quantitatives ou qualitatives n'existent sur le marché (par exemple : évolution du nombre de marchands par année, évolution du nombre d'emplacement loués, questionnaire de satisfaction des marchands et des clients/citoyens, etc.). Les dernières données ayant pu nous être fournies datent de 2016 et font état du nombre moyen de marchands par jour de marché. La mise en place et le suivi de certains indicateurs permettraient d'avoir une meilleure vision de l'activité du marché et d'être ainsi plus proactif dans sa gestion.
4. La modification ou l'élargissement des horaires du marché permettraient également d'améliorer son attractivité, notamment pour les stands d'alimentation et de boissons qui sont de loin les plus nombreux. En effet, les horaires actuels d'hiver de 8h à 12h de novembre à mars ne satisfont pas lesdits commerçants qui font le plus gros de leur chiffre d'affaires sur l'heure de midi. L'horaire estival d'avril à octobre s'étend quant à lui de 8h à 13h. Il pourrait être envisagé une uniformisation de l'horaire estival également en hiver ou de décaler l'horaire hivernal d'une heure, soit de 9h à 13h.

## **1. COMPOSITION DU MARCHÉ**

A ce jour la composition du marché du mercredi à Monthey est la suivante :

- 16 exposants abonnés avec une présence annuelle;
- 13 exposants réguliers avec une présence saisonnière;
- 35 exposants occasionnels.

Il existe une base de données d'une centaine de contacts qui est venue, par le passé, de manière occasionnelle. Suite aux différentes interpellations, les actions de communication ont été mises en stand-by en 2024. L'objectif est de relancer ces contacts, une fois l'emplacement du marché défini. Le Service se chargera donc de recontacter et d'inviter les exposants ayant déjà fréquenté le marché une fois à revenir lorsque le nouveau concept du marché aura été défini, notamment l'emplacement de celui-ci.

Si nécessaire, il tentera d'inviter d'autres exposants à découvrir le marché en mettant en place différentes mesures (par ex. campagne de communication sur les réseaux sociaux, prise de contacts directs d'exposants qui fréquentent des marchés des villes environnantes, etc.).

Durant la première année, l'objectif sera d'augmenter de 10 % les exposants du mercredi matin, ce qui contribuera à augmenter la fréquentation dudit marché par le public.

Voici l'état de présence des marchands pour l'année 2024 :

		Janvier					Février				Mars			
		03.01.2024	10.01.2024	17.01.2024	24.01.2024	31.01.2024	07.02.2024	14.02.2024	21.02.2024	28.02.2024	06.03.2024	13.03.2024	20.03.2024	27.03.2024
NB abonnés		4	7	10	11	11	14	0	14	14	15	14	14	13
NB réguliers		1	3	2	4	8	8	0	4	8	4	11	9	5
Total mois		61					62				85			

  

		Avril				Mai					Juin			
		03.04.2024	10.04.2024	17.04.2024	24.04.2024	01.05.2024	08.05.2024	15.05.2024	22.05.2024	29.05.2024	05.06.2024	12.06.2024	19.06.2024	26.06.2024
NB abonnés		14	12	11	12	14	14	15	14	14	14	13	12	13
NB réguliers		11	10	4	12	20	14	9	6	20	19	21	21	17
Total mois		86				140					130			

  

		Juillet					Août				Septembre			
		03.07.2024	10.07.2024	17.07.2024	24.07.2024	31.07.2024	07.08.2024	14.08.2024	21.08.2024	28.08.2024	04.09.2024	11.09.2024	18.09.2024	25.09.2024
NB abonnés		13	16	16	13	12	15	12	16	15	15	16	15	16
NB réguliers		17	15	18	17	15	16	16	18	19	15	19	18	16
Total mois		152					127				130			

  

		Octobre					Novembre				Décembre		
		02.10.2024	09.10.2024	16.10.2024	23.10.2024	30.10.2024	06.11.2024	13.11.2024	20.11.2024	27.11.2024	04.12.2024	11.12.2024	18.12.2024
NB abonnés		16	16	16	0	15	14	14	12	15	15	16	9
NB réguliers		10	16	16	19	16	19	16	6	10	14	5	8
Total mois		140					106				67		

De manière générale, deux temps spécifiques au niveau de la fréquentation des exposants au marché sont constatés. De novembre à avril, une période plus faible est constatée, alors que de mai à octobre, une période forte est relevée, correspondant au retour des beaux jours. Ces variations correspondent logiquement aux changements de saison et à la météo.

En résumé, durant la basse saison, il y a, en moyenne, chaque semaine, une vingtaine d'exposants contre une trentaine pendant la haute saison.

## **2. COMMUNICATION**

Les informations liées au marché sont diffusées par différents canaux de communication. Chaque mercredi, le visuel du marché est diffusé sur les deux grands écrans lumineux aux entrées de la ville. Le site internet de la Casa Nova répertorie les informations pratiques comme les horaires d'ouverture et les animations prévues, durant la période estivale notamment. Ces animations sont également mises en avant par une campagne de spots publicitaires sur Radio Chablais au début de l'été. Il va de soi que la mise en place et le renforcement des animations durant le marché du mercredi par le Service, les exposants et les commerçants constituent une stratégie efficace pour dynamiser le marché et accroître la fréquentation du public. A titre d'exemple, le Service mandatera des prestataires externes pour animer sporadiquement le marché du mercredi (balade en âne, maquillage pour enfants, animations musicales, etc.).

De plus, il est important de relever qu'en 2023, une campagne a été réalisée avec l'impression du logo du marché sur les tickets de parking de la ville.

Le prix du mètre linéaire étant de Fr. 2.--/mètre en hiver et Fr. 3.--/mètre en été, les tarifs sont très attractifs et ne représentent pas un obstacle à la venue des marchands.

### **3. EMLACEMENT**

A ce jour, la majorité des stands se situe sous les Platanes ainsi que sur la place Tübingen et ceux-ci sont séparés par l'axe routier de la place Centrale.

Plusieurs actions ont été menées :

- **Séance de réflexion du 11 septembre 2024 qui a réuni des marchands, la Police, les Services CTJ (en présence du chef du dicastère) et IMES.**

Suite à l'invitation de 38 marchands (exposants abonnés ou réguliers), 19 ont répondu présents et ont participé à cette séance.

Voici les éléments principaux qui ressortent de la discussion :

- Souhait réitéré de la part des marchands de fermer la place Centrale. Cette option est inenvisageable étant donné la fréquence de passages des bus TPC ainsi que le report de trafic sur les autres axes routiers;
  - L'emplacement sous les platanes possède une dimension émotionnelle et patrimoniale importante, mais force est de constater qu'il n'est plus optimal. D'une part, la route coupe le marché en deux durant la période estivale, ce qui pèjore la fréquentation du marché par les visiteurs. D'autre part, cet emplacement est occupé lors d'autres grands événements, tels que le Carnaval ou le Marché de Noël, ce qui empêche son utilisation pour le marché du mercredi;
  - Proposition est faite par les représentants de la Ville de déplacer le Marché du mercredi sur la place Tübingen, la rue de l'Eglise et les rues adjacentes. Cette proposition est débattue sans dégager de majorité claire, mais reste une option à approfondir;
  - Suggestion par la Ville de créer un groupe de représentants des marchands pour porter une décision commune sur l'emplacement du marché. À la connaissance du Service, il n'y a pas eu de retour des marchands à ce jour.
- **Réalisation d'un plan à l'échelle pour vérifier la faisabilité du déplacement de l'ensemble des marchands sur la place Tübingen, la rue de l'Eglise et la partie piétonne de l'avenue de la Gare (format estival du marché lors d'une fréquentation haute des marchands);**
  - **Réalisation d'un plan à l'échelle d'un marché dimensionné sur la place Tübingen principalement (format hivernal avec une faible fréquentation des marchands).**

Il en ressort que l'option de déplacer le marché sur la place Tübingen et les rues s'étirant sur la rue de l'Eglise et la partie piétonne de l'avenue de la Gare est viable et que cette partie de la ville permet d'accueillir tous les exposants actuels avec plusieurs zones de réserve (pl. Tübingen, ruelle des Anges et devant le bâtiment de la "Casa Nova", partie piétonne l'avenue de la Gare). L'emplacement du marché sur la place Tübingen constitue un modèle idéal qui permet de s'adapter en fonction du nombre de commerçants en s'étirant sur les ruelles adjacentes.

A titre d'exemple, en période hivernale, le marché du mercredi se concentrera autour de la place Tübingen, alors qu'en période de très haute fréquentation, le marché s'étirera vers la "Casa Nova" et sur la partie piétonne de l'avenue de la Gare comme l'illustrent très bien les deux images présentées.

En outre, l'intérêt est que l'ensemble des marchands soit regroupé au sein d'un même périmètre piéton, favorable aux échanges ainsi qu'aux familles avec enfants et aux personnes âgées, dont la mobilité pose parfois problème. Cet emplacement est également garanti toute l'année, sans risque d'être déplacé en fonction d'autres événements.

De plus, la présence d'un marché qui s'inscrit dans le centre-ville de Monthey, à proximité des cafés et des commerces, de la "Casa Nova", du parking du Cotterg et du MCentral, contribuera également à dynamiser l'hypercentre en amenant du monde dans les rues, dans les commerces ainsi que chez les cafetiers et restaurateurs.

Pour terminer, l'installation d'un chalet est prévue afin que les habitués du "chalet sous les platanes" ne perdent pas leur lieu de rencontre et l'ambiance des apéros tant appréciés par le public.





#### **4. STATISTIQUES**

Un monitoring du marché est déjà existant. Il permet par exemple de fournir un historique des marchands présents durant les dernières années. Ce monitoring doit toutefois être amélioré afin de gérer au mieux les marchés du mercredi. Pour y parvenir, des enquêtes de satisfaction seront notamment réalisées auprès des exposants, ainsi que des visiteurs du marché par le Service CTJ une fois l'emplacement du marché défini.

#### **5. HORAIRES**

Il existe actuellement en effet un horaire d'hiver de 8 h.00 à 12 h.00 et un horaire d'été de 8 h.00 à 13 h.00. La réalité du terrain fait que, presque toute l'année, le marché ferme à 13 h.00 car certains stands tardent à ranger. Définir l'horaire estival, soit une ouverture de 8 h.00 à 13 h.00, comme horaire unique est recommandé pour valoriser le marché sur l'ensemble de l'année.

#### **6. CONCLUSION**

La décision de l'emplacement du marché semble être le point de départ au bon développement ainsi qu'à la redynamisation de celui-ci.

Les platanes restent l'option de prédilection pour certains marchands. Dans ce cas de figure, il est important de souligner les dangers qu'implique le passage des voitures sur la place Centrale et sur le parking de l'Hôtel-de-Ville pour que les familles profitent pleinement du marché.

L'option du parking de la place de l'Hôtel-de-Ville n'est pas judicieuse. En été, le manque de zones ombragées représente une réelle contrainte, tant pour les exposants que pour le public. De plus, cela réduit les places de parkings un jour de marché, ce qu'impacte négativement l'accès et la fréquentation dudit marché.

Le Service "Culture, Tourisme & Jumelage" est d'avis que le déplacement de l'ensemble du marché sur la place Tübingen et des rues adjacentes (rue de l'Eglise, partie piétonne de l'avenue de la Gare, ruelles dans ce périmètre) est la meilleure option. En effet, s'agissant d'une rue piétonne à l'année et d'un axe avec un passage fréquent et naturel de la population, la présence d'un marché à cet endroit fait totalement sens. Il est important de souligner également que la majorité des marchés présents dans les autres villes romandes se situe dans une zone piétonne. Les exemples de Martigny, Sion, Vevey, Lausanne, Yverdon ou Genève sont parlants.

De nombreuses conditions sont également réunies pour favoriser l'accueil des visiteurs sur la place Tübingen et des rues adjacentes : l'aspect sécuritaire des rues piétonnes, l'ombre créée par les bâtiments environnants, la proximité de la "Casa Nova" pour combiner ses courses avec une activité ludique pour les enfants, la proximité des commerces et des cafés-restaurateurs qui contribuent au succès du marché, les parkings du Cotterg et du "MCentral" à côté du marché, la gare AOMC et le système de bus dans le même périmètre, etc.

En outre, il est également important de noter que les exposants, à défaut de se retrouver sur un emplacement spécifique, se sont accordés sur le fait qu'ils souhaitent maintenir une unité du marché avec un emplacement regroupant tous les stands.

Cela dit, ce changement de lieu serait soutenu par une campagne de promotion afin de créer un engouement auprès du public, de fidéliser les marchands et d'en attirer de nouveaux.

Pour terminer, il est proposé de débiter ce nouvel emplacement par une phase pilote d'une année, durée appropriée car couvrant les 4 saisons. Une analyse intégrant toutes les parties prenantes sera effectuée à la fin de cette phase-pilote. L'objectif est de réaliser un sondage auprès des marchands et des commerçants ainsi que plusieurs enquêtes de satisfaction auprès des visiteurs durant l'année. Cela offrira ainsi des statistiques précises et des retours argumentés, ce qui permettra de pérenniser ou non cette option d'emplacement du marché de Monthey. De plus, un retour de cette analyse sera effectué au Conseil municipal, puis au Conseil général, lors d'un plénum.

Monthey, le 28 avril 2025